

## **EXTRAIT**

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz  
Séance du 5 décembre 2013

Présidence : Jean Hubert, président

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ**

- vu le préavis no 6/2013 relatif au Règlement communal concernant le subventionnement des études musicales
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **DECIDE**

- d'adopter le Règlement communal concernant le subventionnement des études musicales

Ainsi délibéré en séance du 5 décembre 2013

Le Président :  
Jean Hubert

la secrétaire :  
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire